



2 Pieds 2 Roues
Antenne locale de Quint-Fonsegrives
mail: quint-fonsegrives.2p2r@mailo.com
site : 2p2r.org

A l'attention de :
Monsieur **Jean-Pierre Gasc**, *Maire de Quint-Fonsegrives*
Monsieur **Robert Allègre**, *Maire-adjoint, urbanisme, mobilités et aménagement du territoire*
et à l'ensemble du conseil municipal de Quint-Fonsegrives

Quint-Fonsegrives, le 29 Juin 2026,

Vœux, bilan et appel à collaboration

Mesdames, Messieurs, élu.es de Quint-Fonsegrives,

L'antenne locale de l'association 2 Pieds 2 Roues vous adresse ses sincères vœux de réussite pour ce nouveau mandat. Nous saluons votre engagement en faveur de notre commune et de ses habitants.

Ce courrier vise à vous présenter:

- les motivations et objectifs de notre association
- nos actions passées
- nos propositions d'actions concrètes pour rendre tous les déplacements à Quint-Fonsegrives et dans ses environs plus fluides, plus inclusifs et moins polluants.

Nous espérons par la présente, débiter une collaboration fructueuse avec votre équipe. A cette fin, nous vous proposerons, un rendez-vous pour échanger de vive-voix au sujet des actions pouvant servir au mieux les intérêts de notre commune en matière de déplacements inclusifs, efficaces et respectueux de l'environnement.

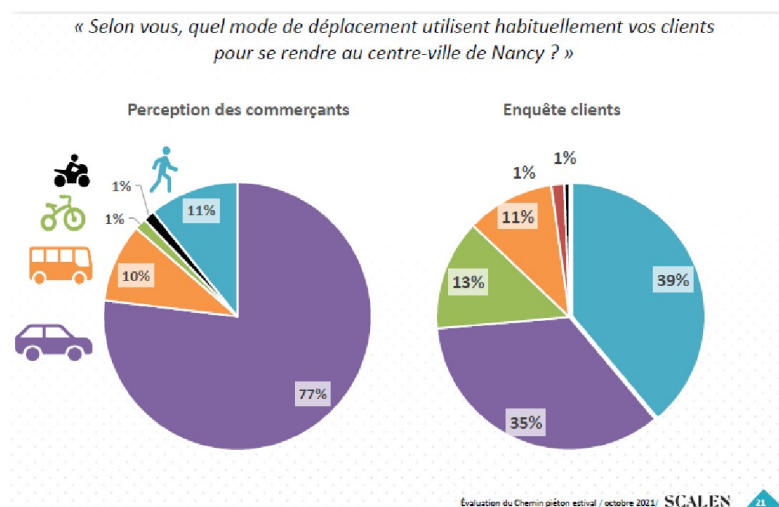
Nos objectifs et motivations

L'association 2 Pieds 2 Roues contribue au développement de la marche et du vélo sur tout le territoire métropolitain¹. Nous pensons que ces modes de déplacement dits « actifs » sont aujourd'hui sous-développés alors qu'ils apportent de nombreux bénéfices.

- **Mobilité** : l'utilisation excessive de l'automobile cause la congestion routière. L'héritage des décennies passées nous laisse un espace public très autocentré. Aujourd'hui il faut parfois réduire l'espace allouer aux automobiles, au moyen d'aménagements multimodaux, pour contribuer au report modal et *in fine* **diminuer les temps de trajets pour tous, y compris les voitures**. Pour des raisons évidentes de pouvoir d'achat, il est nécessaire d'envisager nos mobilités aussi au travers des modes actifs, accessibles au plus grand nombre. La politique métropolitaine dans l'Est Toulousain nous laisse dubitatifs, avec 95,5 M€ alloués à un échangeur routier, contre seulement 14 M€ pour la réfection de la route de Revel et aucune autre avancée sur le réseau Express Vélo.

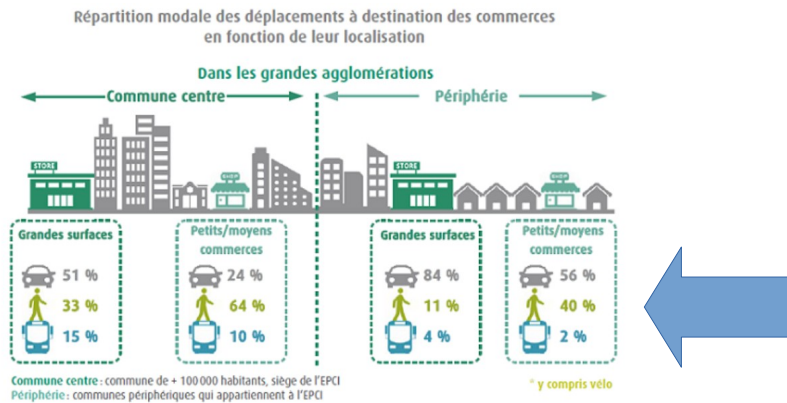
- **Cadre de vie** : rendre les espaces publics plus inclusifs (piétons, enfants, PMR, familles, personnes âgées ...) et plus agréables (limiter les nuisances sonores et olfactives du trafic routier). Cet enjeu est exacerbé par la forte croissance démographique de notre commune. Pour concilier croissance démographique et préserver le cadre de vie, il est nécessaire de recourir à des modes de transport plus efficaces que la voiture individuelle : la marche, le vélo, le bus sont très économes en espace par passager transporté, moins bruyants, et moins polluants. A contrario, l'usage généralisé de véhicules individuels est intenable dans un contexte de croissance démographique.

- **Économie locale** : Les enquêtes réalisées dans d'autres villes laissent penser que nos commerces locaux sont fortement dépendants des piétons et des cyclistes, bien plus que ne le pensent parfois les commerçants.



Rendre un centre ville plus favorable aux piétons et vélos favorise une clientèle fidèle et régulière (habitants des quartiers alentour, parents d'élèves à la sortie de l'école...). *A contrario*, les personnes en voiture au quotidien trouveront toujours plus aisé de se rendre dans les grandes surfaces, taillées sur mesure pour cet usage.

¹ <https://2p2r.org/l-asso-10/qui-sommes-nous-que-voulons-nous-l-equipe-du-ca/article/qui-sommes-nous>



- **L'environnement** : réduire l'**emprise au sol** nécessaire pour déplacer toujours plus de personnes en milieu péri-urbain (une seule place de stationnement de véhicule nécessite au moins 25 m²), tout en luttant contre les **émissions de polluants atmosphériques** (particules PM2.5 cancérigènes, émises lors du freinage et l'usure des pneus des véhicules motorisés, NOx et autres gaz irritants) et de **gaz à effet de serre** (GES). Le CO₂ émis par la combustion de carburants fossiles est, de loin, la plus grosse contribution directe au réchauffement climatique de notre métropole². Les véhicules électriques émettent deux à cinq fois moins de GES (en cycle de vie), mais émettent toujours des particules fines (pneumatiques, freinage). De plus leur déploiement ne règle pas les problèmes de congestion, d'emprise au sol et de stationnement, les **îlots de chaleur** générés par les parkings, le maintien du pouvoir d'achat, il exacerbe les tensions géopolitiques autour de certaines matières premières (cuivre, lithium) et accentue la pression sur le réseau électrique. Compter uniquement sur l'électrification des véhicules ne saurait constituer une solution durable et socialement juste.

Contribution sectorielle aux émissions de polluants et GES sur le territoire en 2022; en % des émissions totales du territoire (tableau)

	NOx	PM ₁₀	PM _{2.5}	COVNM	SO ₂	NH ₃	GES	GESHorsCO ₂ BIO
Transport routier	71%	27%	22%	3%	3%	20%	55%	60%
Résidentiel	6%	50%	62%	38%	18%	21%	17%	15%
Déchets	6%	5%	6%	1%	37%	11%	9%	5%
Agricole	1%	3%	1%	0%	0%	44%	0%	0%
Industriel	4%	10%	6%	57%	14%	5%	8%	7%
Tertiaire	5%	0%	1%	0%	8%	0%	7%	8%
Autres transports	8%	4%	3%	1%	20%	0%	3%	4%

Premier contributeur
 Deuxième contributeur

Ref : ATMO_IRS_V8_2008_2022

- **La santé** aussi bien physique que mentale. L'activité physique régulière est un pilier de la prévention de nombreuses pathologies (cancer, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, dépression ...). La sédentarité accrue de nos modes de vies constitue un véritable défi de santé publique³ : favoriser les modes actifs est un moyen simple et très efficace d'inverser cette tendance : l'institut Pasteur estime que la pratique actuelle du vélo (moins de 2 % de part modale en France ...) permet déjà d'économiser 14 Md€/an : 1km à vélo = 1€ d'économisé pour la société⁴. Et si on passait à la vitesse supérieure ?

Nos actions passées

- Depuis 2023 nous proposons des **balades à vélo** dominicales mensuelles de Mars à Novembre au départ de Quint-Fonsegrives. Ces balades se veulent familiales (une vingtaine de kilomètre) et permettent de découvrir les itinéraires cyclables au départ de notre commune. Vous trouverez l'ensemble des itinéraires proposés sur la carte suivante.

<http://u.osmfr.org/m/1049440/>

2 Source : ATMO 2022, Toulouse Métropole

3 <https://www.anses.fr/fr/content/plus-activite-physique-et-moins-de-sedentarite-une-meilleure-sante>

4 <https://www.pasteur.fr/fr/journal-recherche/actualites/potentiel-inexploite-du-velo-sante-publique-climat>

- Depuis 2024 nous organisons, avec l'aide des services municipaux et de la direction de l'école élémentaire, l'évènement **Allons-Y-A-Vélo (AYAV)** auprès des élèves de l'école Jean-Marie Fériol. Plus d'une centaine d'écoles et autant d'entreprises y participent chaque année partout dans la métropole. L'évènement bénéficie du soutien de la préfecture, de l'ADEME et est organisé par les bénévoles de la maison du vélo et de 2p2r.
<https://www.ayav.fr/>
- Des présences sur le **marché de plein vent** le samedi avec des velocistes.
- Participation à deux ateliers de concertation « **Demain mobilité** » pour **l'élaboration du nouveau Plan de Mobilité Métropolitain**. Contributions chiffrées et argumentées à l'enquête publique.
- Participation au **Club des usagers des mobilités** communal, et la création d'une carte collaborative regroupant des axes d'amélioration sur notre commune. Le travail collaboratif ne fait que commencer et nous espérons pouvoir l'améliorer et le renforcer avec vous.

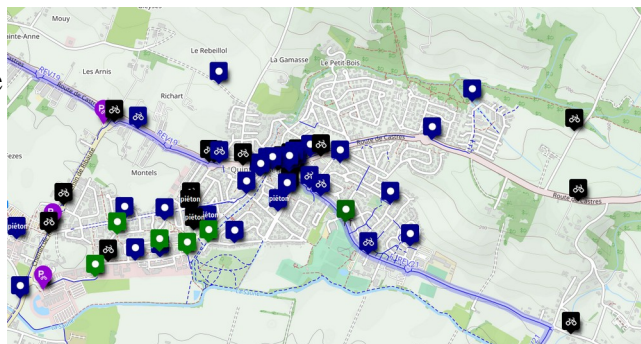
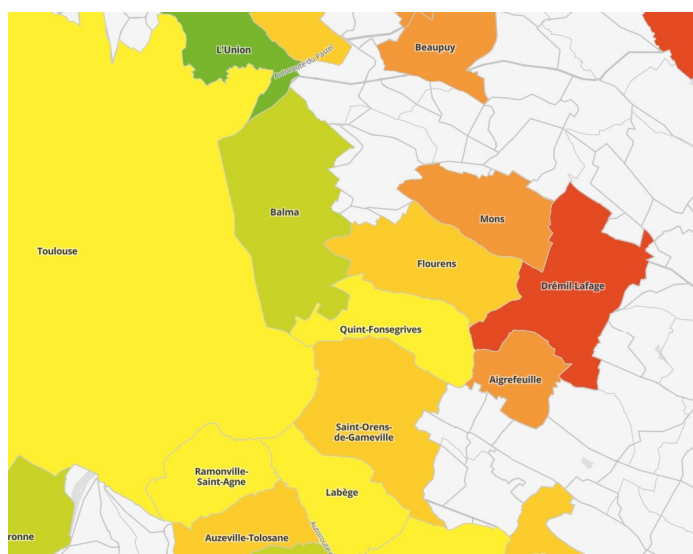
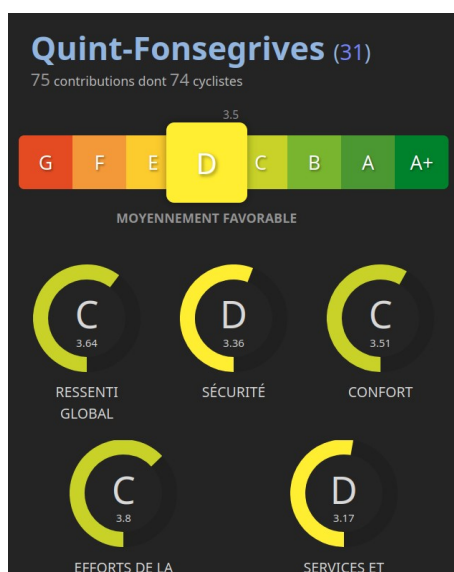


Figure 1: Extrait de la carte collaborative
<http://u.osmfr.org/m/970860/>

- Promotion du **Baromètre Vélo** sur notre commune et autour. C'est une enquête citoyenne nationale organisée par la FUB tous les quatre ans. Les résultats 2025 sont disponibles gratuitement au lien suivant : <https://www.barometre-velo.fr/2025/>. Notre commune est notée D, en progression depuis la dernière édition, mais encore loin d'un climat vraiment favorable au vélo.

Vous trouverez les **résultats détaillés pour notre commune** et les commentaires laissés par les participants au lien suivant :

https://barometre2025.derailleurs-calvados.fr/31/31445_quint_fonsegrives.html



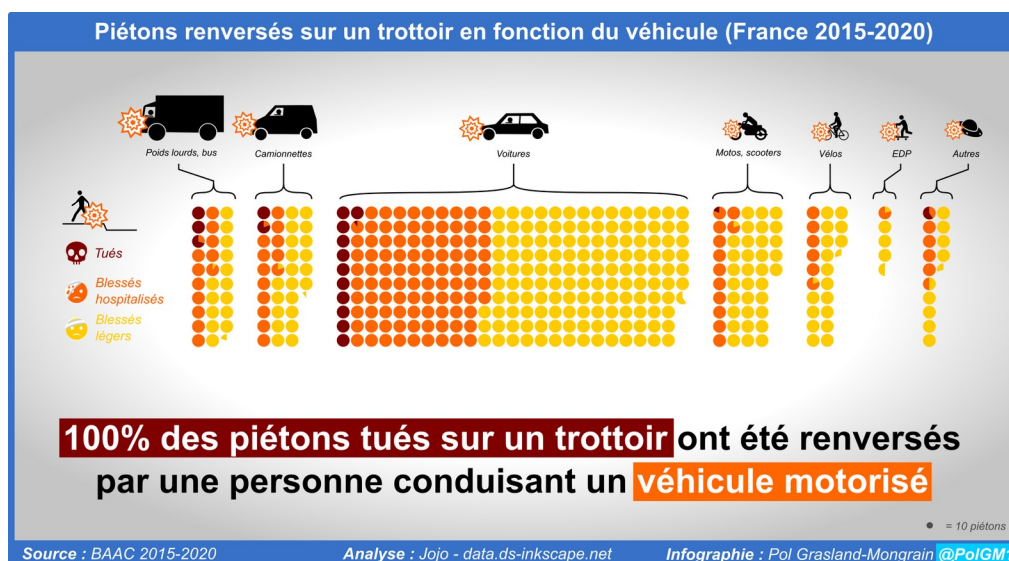
Bilan du mandat précédant

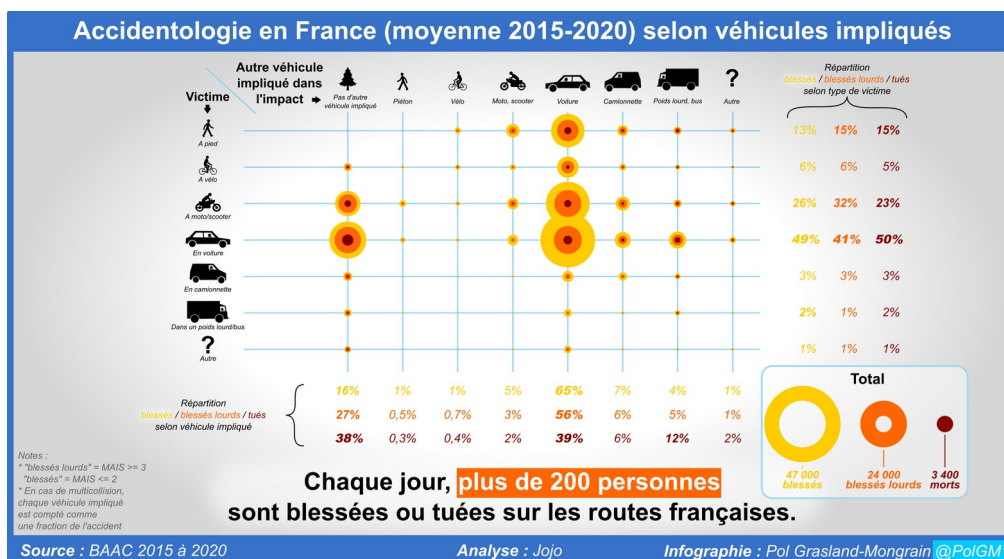
Nous saluons les avancées significatives suivantes :

- Le chaussidou Boulevard Vincent Scotto, même si l'aménagement reste insuffisant pour les enfants.
- La signalétique au sol des voies vertes renforcées aux intersections.
- Le passage de la ville à 30 km/h, mesure salubre qui doit être maintenue et rendue effective, en particulier route de Castres.
- La réfection par la métropole de la piste cyclable le long de la M16.
- La création du Club des usagers des mobilités. Bien que pouvant être source de frustration, il a le grand mérite de créer un espace d'échange.
- La prise en compte de points mentionnés dans la carte collaborative.

Nous sommes plus réservés sur les points suivants :

- Accès piéton et vélo au quartier Saint-Jory qui longe la route de Castres en entrée de ville. Création d'une voie verte sur trottoir (illégal?) et faible séparation avec le flux automobile route de Castres.
- Aucune avancée sur le Réseau Express Vélo qui doit passer par notre commune. Opposition ferme et dogmatique à une remise en question même partielle de l'espace pour les autos au centre de notre village.
- Lisibilité de la limitation à 30 km/h aux entrées de ville : un panneau « Ville 30 » est immédiatement suivi par un panneau « 50 km/h » puis quelques centaines de mètres plus loin par un panneau « fin de limitation » qui marque en réalité l'entrée dans le secteur à 30 km/h (route de Castres et devant Entiore),
- Aucune avancée concrète (en dehors de déclarations orales) sur la connexion cyclable avec les communes avoisinantes, en particulier la voie verte vers Aigrefeuille.
- Communication envers les modes doux : nous sommes toujours favorables au respect du code de la route. Les vélos ne sont pas autorisés sur les trottoirs, les voitures non plus. La communication de la commune nous a semblé déséquilibrée sur ce point. En effet en France entre 2015 et 2020, 100% des piétons tués sur un trottoir en France l'ont été par une personne conduisant un véhicule motorisé. A Quint-Fonsegrives depuis 2019, trois accidents graves ont été déclarés sur notre commune : une piétonne, un enfant, et un cycliste ont été renversés par un véhicule motorisé, sur des passages piétons. Ne sont pas comptés les nombreux accrochages non déclarés dont au moins deux à notre connaissance : deux cyclistes âgés ont été renversés soit sur un passage piéton, soit sur une piste cyclable mais ne l'ont pas déclaré. *A contrario*, seulement deux accidents légers ont impliqué un piéton, cyclistes et/ou une trottinette électrique⁵.





- La réfection de la rue des Côteaux devant l'école pour un résultat ... quasi-identique et avec une ambition très limitée pour les modes actifs : création encore une fois d'un trottoir/voie verte, sans réflexion d'ensemble sur la mobilité autour de l'école.

Nous sommes absolument opposés :

- Au laxisme qui autorise *de facto* le **stationnement illicite sur les trottoirs** dans les quartiers et parfois devant l'école et le gymnase. Les trottoirs font souvent moins de 1,40m de large (minimum légal) et sont quotidiennement encombrés de véhicules. Le matin et le soir, lorsque le trafic est dense, le stationnement illicite dissuade les personnes à mobilité réduite, les parents accompagnant des enfants ou avec une poussette.

- Au **projet de liaison routière Jonction EST**. Les études de trafic sont limpides : ce projet accroîtrait la congestion devant la clinique, TBS et sur le périphérique. Les gains de temps sur les autres échangeurs n'excèdent pas 2 minutes. L'impact sur la confluence entre l'Hers et la Saune est à rebours de la préservation des espaces végétalisés, de la ressource en eau et des milieux naturels. L'Autorité Environnementale a souligné des mesures compensatoires incertaines et la contradiction avec les objectifs de réduction des émissions polluantes. Avec un budget provisoirement estimé à 95,5 M€, c'est l'équivalent de 100 km de pistes cyclable et trottoir de grande qualité comme ce qui a été fait devant la clinique ou encore 200 km de voies vertes ... de quoi améliorer considérablement le quotidien de nombreux habitants du Lauragais.

Notre association a participé au dépôt d'un recours gracieux, puis d'un **recours contre l'Autorisation Environnementale**⁶ (déposé en janvier au TA de Toulouse) et à un **recours contre la Déclaration d'Utilité Publique** (déposé en mars au TA de Toulouse).

Dans Toulouse ville, le trafic baisse alors que la population continue d'y augmenter : aujourd'hui on le sait, c'est un fait connu et démontré : l'évolution du trafic n'est pas une fatalité mais découle des choix politiques d'aménagement urbain et périurbains.

La forte dynamique démographique de la métropole n'est pas une condition suffisante pour justifier un hypothétique accroissement du trafic et encore moins pour justifier une nouvelle infrastructure routière. En revanche la création de nouvelles infrastructures routières est une cause connue de l'augmentation de trafic, par un mécanisme d'accroissement de l'offre. C'est d'autant plus vrai lorsque cet aménagement se fait au détriment des autres modes de transport et en détériorant le cadre de vie de proximité. Soutenir un tel projet aujourd'hui constitue un signal fort de méconnaissance, ou de mépris, des enjeux urbanistiques, environnementaux et sociétaux permettant de garantir un développement démographique et économique durable dans une métropole toujours plus dense. Vous pouvez encore vous prononcer contre ce projet : les finances se rappellent à vous en 2026.⁷

6 <https://www.fne-op.fr/2026/01/28/la-jonction-est-un-projet-routier-du-20e-siecle/>

7 <https://www.ladepeche.fr/2026/06/17/toulouse-metropole-gele-les-projets-routiers-qui-nont-pas-encore-ete-engages-pour-dresser-une-liste-de-priorites-nouveau-tour-de-vis-sur-les-finances-13423629.php>

Appel à collaboration

Sujets communaux

1) **Libérer les trottoirs** : communiquer auprès des administrés pour rappeler les règles de stationnement. Nous proposons une **campagne de communication** « positive » dans un premier temps à l'image du Code de la Rue, qui pourrait être suivie par une campagne plus incisive si nécessaire afin de rappeler les sanctions encourues et enfin en dernier recours par des verbalisations dans les quartiers.

Enfin, des **aménagements tactiques** dans certaines rues pourront être envisagés en concertation : marques de stationnement sur la chaussée, mise en sens unique, stationnement alterné ...

Ci-contre un exemple de visuel à diffuser avec votre soutien officiel ?



2) **Aménagement au centre ville et autour de l'école** : garantir une continuité piétonne et cyclable. Nous proposons une stratégie fondée sur l'analyse et le dialogue : réaliser un sondage sur l'utilisation réelle des places de stationnement existantes, réaliser une enquête mobilité auprès des commerçants et de leurs clients, et enfin impliquer et mettre en relation les acteurs (commerçants, parents d'élèves et associations) dans la prise de décision.

3) **Relancer une instance de participation citoyenne**. Peut-être dans un format plus léger que le Club des Usagers des mobilités avec moins d'informations « descendantes » et plus de place au débat et aux échanges d'idées. Un café chaque trimestre à la Bastide ? Des sessions à thème (Vélo-Toulouse, Bus ... etc) ? Des ateliers de brainstorming sur un sujet donné (mobilité autour de l'école, centre ville) ? Les discussions sur la place du marché ne sont pas propices à des échanges sur des sujets complexes comme les mobilités qui nécessitent des chiffres, des plans, des schémas.

4) **Mise aux normes des passages piétons en 2026** : à partir du 31 décembre 2026, toutes les communes auront l'obligation légale⁸ de supprimer les stationnements ou obstacles à moins de 5 m des passages piétons afin de ne pas masquer ces derniers. L'échéance est proche, certains passages ont déjà été traités, mais il reste encore du travail : les buissons route de Castres à côté de la Mairie, panneau publicitaire au centre ville, un stationnement au Mail, des buissons place Hélène Boucher ... nous pouvons aider à recenser tous ces passages si ce n'est pas déjà fait.

